



# Margerie-Chantagret





Chers habitants,

C'est au moment des grandes réformes gouvernementales, celle des collèges, celle de la loi travail qui bouleverse notre pays, Schéma départemental de coopération intercommunale qui va être appliqué début janvier 2017 ; que nous publions le deuxième bulletin de notre mandature.

A travers celui-ci, vous pourrez constater que Margerie-Chantagret reste un village dynamique par les nombreuses manifestations organisées par les associations de la commune et qui œuvrent tout au long de l'année pour le plaisir des plus petits et des plus grands...

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leurs engagements au sein de notre village.

Après la fermeture du dernier restaurant sur la commune, nous avons à cœur de redonner vie à notre centre bourg. La création d'un petit marché, installé sur la place de la Mairie aura permis de retrouver un bourg animé tous les vendredis matins, merci à tous les forains pour leur implication et leur convivialité.

Je tiens également à remercier tous les commerçants, entrepreneurs et agriculteurs qui contribuent à la vie active sur la commune ainsi que les annonceurs qui permettent la réalisation de ce bulletin.

De plus, je vous informe que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 19 février 2017. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui sont en cours de recrutement.

Côté projet amorcé sur la commune, vous avez pu constater du changement sur le terrain à côté de l'école. En effet, l'aménagement d'un city stade, d'une aire de jeu pour les plus petits et quelques tables de pique-nique devraient voir le jour.

Je vous souhaite une belle fin d'année à tous et je compte bien vous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux VENDREDI 6 JANVIER 2017.  
Je souhaite au comité sports et loisirs un vive succès.

Amicalement,

Nicolas REY

### MAIRIE DE MARGERIE CHANTAGRET

Tel 04 77 76 35 23

Fax 04 77 76 36 25

[mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr](mailto:mairie.margerie-chantagret@wanadoo.fr)

<http://mairie-margerie.wix.com/mairie>

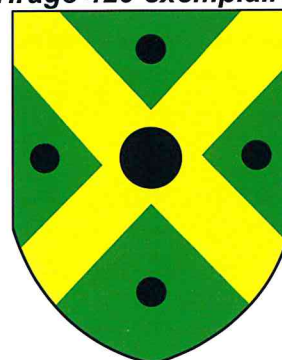
**Horaires d'ouverture de la Mairie**

**Mardi : de 16h à 19h**

**Jeudi : de 9h à 11h**

**Vendredi : de 17h à 19h**

*Rédaction et mise en page:  
commission bulletin municipal.  
Imprimeur : Lucky Imprimerie  
Tirage 420 exemplaires*



MARGERIE-CHANTAGRET



Dans ce bulletin, nous tenions à mettre à l'honneur nos employés communaux.

Ils veillent aux bons fonctionnements des différents services et exécutent un travail remarquable.

## Service secrétariat.



Brigitte DUPUY

Social – Facturation - Elections



Angélique GOURBIERE

Comptabilité - Etat Civil



Chantal GRANGY

Secrétariat - urbanisme

## Service entretien



Gilles PORTE

Entretien

(Bâtiments, voirie, fleurissement...)



**THEOLEYRE Yohan / CHAUVE Sébastien**

*Électricité Générale Bâtiment  
Neuf et Rénovation  
Automatisme Portail  
Chauffage  
Antenne.....*

20 Nouvelle Avenue  
42550 USSON EN FOREZ

Tél/Fax : 04 77 46 44 03

Port. : 06 86 59 11 12

Mail: [theochau.elec@orange.fr](mailto:theochau.elec@orange.fr)

**SARL CHAUT FOLLEAT  
FOLLEAT Hervé**

Terrassement. Aménagement  
Assainissement indiv. ou collectif  
Puits. Piscine. Démolition  
Tél/Fax 04/77/76/31/03  
09/60/45/10/65



Fontamalard  
42560 SOLEYMIEUX  
[herve-folleat@orange.fr](mailto:herve-folleat@orange.fr)  
Portable 06/30/10/34/06



## Service école



Corinne MONDON

ATSEM - Cantine



Véronique RODRIGUES

Périscolaire - Entretien - Cantine



Araci ROSA

Cantine et Entretien

Un grand merci à tous nos agents qui œuvrent au quotidien pour que notre commune vive et reste propre. Un village où il fait bon vivre.



**institut vert**  
www.institut-vert.com

**VERSION  
BEAUTÉ**

Laurène SUCHET  
Tél : 04.77.97.68.12  
Le Bourg (ancienne école)  
42 560 MARGERIE-CHANTAGRET

Ouvert  
du Mardi au Samedi



**Jean-Louis FAURE**  
**06 13 54 03 62**

Entretien et Dépannage  
Chaudières Fioul et gaz  
**Ramonnage**  
**Dépannage**  
Electro ménager

Lot Le Centre - Rue du 11 Novembre - 42610 St ROMAIN LE PUY  
SIRET 535 333 744 00014 - APE 4322 B



	Dépenses		Recettes
<b>Achat matériel informatique</b> (licence)	2 567.04 €	<b>Chéneaux bâtiments communaux</b>	
<b>Peinture école</b> → subvention : 2736 € (non reçue à ce jour) → indemnités assurances (MAAF) : 1050.73 € (budget 2015 en fonctionnement)	5 471.76 €	→ Subvention Département	1352 €
<b>Réseaux voirie (La Goutte)</b> → Subvention Département (versée sur le budget 2016) : 19 000 €	44 440.70 €	<b>Réfection murs cimetière</b> → Subvention Département	4932 €
<b>Acquisition véhicule</b> Reprise de du kangoo 500 €	13 881.10 €	<b>Défibrillateur</b> (Crédit Agricole)	1000 €
<b>Acquisition vidéo-projecteur école</b> → Subvention Département (versée sur budget 2016) : 225€	450 €	<b>Chemin rural "La Goutte"</b>	19000 €
<b>Acquisition extincteurs</b>	1 157.40 €	<b>Acquisition vidéo-projecteur école</b>	225 €
<b>Matériel technique pour service technique</b>	3 464.08 €		
<b>Panneaux d'affichage</b>	4 053.00 €		

**Prévisions 2016 (subventions accordées en attente de versement)**

<b>Panneaux d'affichage</b>	1 650.00 €
<b>Matériel technique pour service technique</b>	1 307.00 €
<b>Peinture école</b>	2 736.00 €



## Fiscalité, vote des trois taxes

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des différents taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti de l'année 2015.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'augmenter ces taux à hauteur de 1% ainsi le produit fiscal collecté serait d'environ 178 449 euros nécessaire à l'équilibre financier du budget.

Fiscalité : Vote des trois taxes							
	Taux 2010	Taux 2011	Taux 2012	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'Habitation (HT)	8,36%	8,45%	8,58%	8,67%	8,76%	8,85%	8,94%
Foncier Bâti (FB)	14,13%	14,27%	14,48%	14,62%	14,77%	14,92%	15,07%
Foncier Non Bâti (FNB)	35,19%	35,39%	35,92%	36,28%	36,65%	37,02%	37,39%

## Subventions Communales

Ci-dessous la liste des associations qui ont pu bénéficier d'une subvention versée conformément au vote du budget de la commune, à savoir :

- Syndicat Paragrêle : 400 €
- Comité sports et loisirs : 300 €
- Société de chasse : 150 €
- Sou des Ecoles : 400 €
- Bibliothèque : 400 €
- Les P'tites Bricoleuses : 200 €
- Amicale des sapeurs- pompiers : 150 €
- Club de l'Amitié : 150 €
- Anciens Combattants : 150 €

**Associations : pensez à vos demandes de subventions par écrit en début d'année 2017.**



Montet Erick & Jean-Phiippe  
TRANSPORT DE GRUMES ET BILLONS

Le Casson

42560 MARGERIE-CHANTAGRET

Tél : 04 77 76 31 52

Fax : 09 70 29 37 21

transbois@wanadoo.fr



## Choix du prestataire pour le restaurant scolaire – Année 2015/2016

La proposition du Lycée St Claire pour le prix du repas livré pour l'année 2015/2016 est de 3.48€ pour un menu traditionnel à quatre composants et la gratuité du pain le lundi. Le repas de Noël et la semaine du goût sont reconduits à l'identique de l'année précédente.

### Tarifs du périscolaire et de la Cantine

Garderie Périscolaire	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015	Tarifs 2015/2016	Tarifs 2016/2017
Garderie de Matin	1,20 €	1,30 €	1,30 €	1,35 €
Garderie du Soir	1,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Païement par titres CESU Matin	1,45 €	1,55 €	1,55 €	1,60 €
Païement par titres CESU Soir	1,45 €	2,45 €	2,45 €	2,50 €
Tarifs (Transfère des unités matin au soir -Complément)		0,90 €	0,90 €	0,85 €

Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal décident de reconduire le tarif pour tout dépassement d'horaire non justifié à savoir 5€ à compter de chaque quart d'heure non justifié et entamé.

Ci-dessous,  
vous trouverez le tarif des repas servis aux enfants,  
aux enseignants et aux employés communaux pour l'année 2015/2016.

Restaurant Scolaire	Tarifs 2012/2013	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015	Tarifs 2015/2016	Tarifs 2016/2017
Repas Enfant	3,25 €	3,40 €	3,50 €	3,55 €	3,60 €
Repas Enseignant	5,50 €	5,65 €	5,75 €	5,80 €	5,85 €
Repas Employé Communal	3,25 €	3,40 €	3,50 €	3,55 €	3,60 €

### Cimetière-Concession

	2013	2014	2015	2016
Concession Perpétuelle	220€ le mètre carré	220€ le mètre carré	220€ le mètre carré	220€ le mètre carré
Concession Cinquantenaire	130€ le mètre carré	130€ le mètre carré	130€ le mètre carré	130€ le mètre carré

Les tarifs pour les concessions de cimetière restent inchangés.



### Tarifs Salles Communales

	Tarifs 2011	Tarifs 2012	Tarifs 2013	Tarifs 2014	Tarifs 2015	Caution 2013	Caution 2014	Caution 2015	Caution 2016
<b>Salle des fêtes</b>						800 €	800 €	800 €	800 €
Commune	165 €	170 €	185 €	185 €	185 €				
Hors-Commune	278 €	285 €	285 €	285 €	300 €				
Associations Cantonaes Repas de Classes	88 €	100 €	100 €	100 €	120 €				
<b>Salle des Associations</b>						300 €	300 €	300 €	300 €
Commune	45 €	50 €	60 €	60 €	60 €				

Toutes les associations qui ont leur siège social à Margerie-Chantagret, ont le droit à une location gratuite. A l'unanimité des membres du Conseil Municipal, il est décidé que le Sou des Écoles et le Comité Sports et Loisirs ont droit à deux locations

### Permis de Construire 2016 sur la Commune de MARGERIE-CHANTAGRET

Nom du Pétitionnaire	Nature de la Demande	État
JENSEN Fabien	Construction d'une remise + préau	Accordé
FERNANDES Romain	Modification (Implantation Maison)	Sans suite
CHOUVET Aymeric/CHANIAC Stéphanie	Construction d'un abri de jardin.	Accordé
POULALIER Pierre-Anthony./MASSON Flora	Construction d'une maison avec garage	Accordé
MORIN Roger	Construction d'une terrasse couverte, non close	Accordé
BERAUD Clément/KUENTZLER Madison	Construction d'une maison	Accordé
PEYRAGOSSE Fabienne	Construction d'une maison individuelle	Accordé
SCI MOULIN-BRUNEL	Construction d'une maison d'assistantes maternelles	Accordé
FOLLEAT Hervé	Construction d'un garage ouvert	Accordé



## Le Sou des Ecoles de Margerie

Tout le monde en entend parler !  
Mais personne ne sait vraiment pourquoi il existe  
Ni pourquoi il est si important pour nos enfants



➤ A quoi sert-il ?

Le sou des écoles est une association de parents bénévoles. Par ses différentes manifestations tout au long de l'année, il rassemble des fonds pour offrir aux enfants des activités culturelles, sportives, en fonction de leur âge, dans le cadre d'un projet pédagogique (spectacles, voyages de fin d'année, etc ...) mais également acheter du matériel pour l'école (corde à sauter, ballons sauteur, balles, etc ...) ou pour la garderie (kappla, dvd, etc...) Les membres de l'association ont différentes fonctions : organisateurs, serveurs, animateurs... ils sont très polyvalents mais toujours souriants ! Tout ceci demande un grand investissement, mais chacun fait selon ses disponibilités.



Cette année scolaire 2015-2016, le sou compte 16 personnes.

Les membres de l'association sont à l'écoute de toutes les idées et acceptent volontiers toutes les bonnes volontés.

Si vous souhaitez nous contacter pour découvrir le sou, pour connaître la date de la prochaine réunion, pour apporter votre aide ponctuellement, n'hésitez pas à venir nous voir ou nous laisser un message à l'adresse suivante : [soudesecolesmargeriechantagret@gmail.com](mailto:soudesecolesmargeriechantagret@gmail.com)

➤ Un petit aperçu des activités que propose le sou des écoles aux parents d'élèves mais également à tous les habitants de Margerie :

- Vente de cidre et de jus de pomme
- Loto le dimanche 31 janvier 2016. C'est la manifestation qui nous demande le plus de temps. Chaque année la salle est remplie pour notre plus grand plaisir. Nous remercions très sincèrement l'ensemble des commerçants et artisans qui nous donnent des lots.
- Vente de muguet : chaque année, nous installons notre stand devant la boulangerie et, malgré quelque fois la pluie qui ne nous quitte pas, cette vente est une réussite.
- Vente de pizzas : nous avons élargi la vente cette année en proposant ceci à tous les habitants de Margerie et quelle joie de voir que plusieurs habitants de Margerie ont participé à cette vente, et également une grande majorité de parents.



➤ Les fonds récoltés ont permis d'offrir à nos chers enfants une semaine de cirque en mai 2016 avec l'intervention du cirque PICCOLINO qui a permis à nos petits et grands de se mettre dans la peau d'un clown, d'un jongleur ou autre...

D'autres activités, en cours d'étude, viendront compléter ce projet.

➤ Nous terminerons par remercier tous les parents qui participent de près ou de loin aux manifestations et tous les habitants de Margerie pour votre participation.

**Continuons à nous mobiliser pour NOS enfants !**

**L'Assemblée Générale a eu lieu le 23/09/2016**

Bureau 2015/2016.:

co-présidentes : Christelle Lachat et Elodie Cizeron  
Trésorières : Nathalie Folleat et Julie Debard  
Secrétaires : Séverine Bayle et Linda Peyron





## Parents d'élèves

Voici une présentation du rôle des représentants de parents d'élèves au sein du conseil d'école.

"Nous sommes pleinement associés à la vie de l'école, notamment en participant au conseil d'école.

Nous abordons l'ensemble des domaines de la vie de l'école : bâtiments, cantine, sorties scolaires, rythme de la semaine d'école, avis sur le projet d'école...

Nous relayons les observations formulées par les parents d'élèves qui nous ont élus en octobre.

Nous réitérons également notre préoccupation en matière de sécurité :

Utiliser les nombreux espaces pour stationner nos véhicules lors des heures d'entrée et de sortie de classe. Nous avons constaté que nombreux sont ceux à immobiliser leur voiture le temps que les enfants descendent, sur le passage piéton ou sur la chaussée.

Généralisant un "bouchon" et multipliant les dangers pour les autres enfants traversant la chaussée.

Merci de votre bienveillance.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire.

Les représentants des parents d'élèves de Margerie Chantagret

Prénom	Nom	Pour la Classe
Jacques-Philippe	HARTMANN	PS2-MS-GS
Frédéric	TYSIAC	PS2-MS-GS
Grégory	CHAIZE	GS-CP
Isabelle	SEVE	CE
Eric	FAYE	CE
Isabelle	MONDON	CE2-CM
Olivier	BAYLE	CE2-CM

NB : ayant quitté la commune et son enfant notre école, Ségolène CHALLE a démissionné.

Contact :

Mail : [parentseleves.margerie@gmail.com](mailto:parentseleves.margerie@gmail.com)

Blog : <http://representantsparentselevesmargerie.blogspot.fr/>



De gauche à droite : Jacques-Philippe HARTMANN, Isabelle Mondon, Isabelle SEYVE, Grégory CHAIZE, Frédéric TYSIAC, Eric FAYE et Olivier BAYLE



## Repas des aînés

Bonne humeur et convivialité au programme ...

Comme chaque année, le repas de printemps constitue un temps fort de l'activité du Centre Communal d'Action Sociale.

Les membres du CCAS, les élus et les bénévoles ont tout mis en œuvre pour la réussite de cette manifestation et se réjouissent du succès de cette journée.

En effet chaque année Mme Cadenas propose des décorations de tables hautes en couleurs et qui ravissent les regards. Les personnes de 65 ans et plus réparties sur deux grandes tables ont apprécié un succulent repas préparé par le traiteur SAULNIER.

Des poules, des feutrines, des œufs décorés, un petit porte-clé coloré, réalisés par Mme Cadenas Nathalie, ont été distribués aux convives.

Dans cette ambiance joyeuse et détendue, rien ne manquait.

Rien ne manquait pour que cette journée soit belle et que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que de se retrouver chaque année !

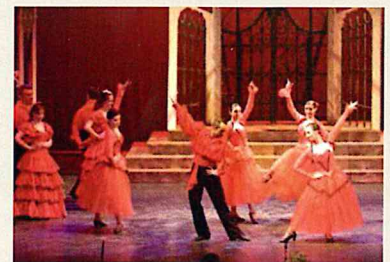


## La semaine bleue

Comme chaque année, le Conseil Départemental organise un temps fort de l'automne à destination des séniors.

Les membres du CCAS ont à cœur de faire participer les seniors de la commune et des environs à cet événement, qui constitue un moment privilégié pour créer des liens entre générations autour du thème national "À tout âge : créatif et citoyen".

Le jeudi 15 octobre 2015, au Zénith de ST Etienne, ils ont vu un spectacle haut en couleur qui leur a permis de découvrir le ténor Nicolas Gambotti et la soprano Cecilia Arbel, accompagnés de danseurs du ballet Cala et de musiciens du Richard Gardet Orchestra.



Pendant près de deux heures, ils se sont laissés porter au rythme de L'Auberge du Cheval Blanc, Andalousie, La Belle de Cadix, le Chanteur de Mexico...

Cette année à nouveau la proposition de retourner au Zénith a été votée à l'unanimité lors de la réunion du CCAS qui s'est tenue le jeudi 6/10/2016 dont le thème de la comédie musicale est Paris Broadway.



## Colis de Noël

« Une petite visite amicale, avec en cadeau le plaisir des papilles ».

Comme chaque année, les membres du CCAS ont à cœur de préparer et d'offrir un colis de Noël aux aînés du village.

Chaque équipe de bénévoles a été constituée de deux membres et ceux-ci ont pu se rendre dans les foyers pour leur offrir un colis préparé avec soin et faire « un brin de causette » avant les fêtes de fin d'année.

C'est aussi l'occasion de mieux se connaître et pour certains d'apporter un peu de réconfort en prenant le temps de discuter comme l'on dit « de tout et de rien ! » mais quelle richesse que d'échanger ensemble en toute simplicité.

Il est important en ces périodes de fin d'année d'avoir un regard chaleureux sur chacun et d'apporter une attention particulière aux autres tout en favorisant le lien social, en partageant ces petits moments chaleureux, lors de la remise du colis de fin d'année offert par les membres du Centre Communal d'Action Sociale.



## Club de l'amitié

### Club de l'Amitié de Margerie

Créé en 1997 sur la demande de Monsieur Marcel FAURE, Maire de Margerie de l'époque, notre club enregistre une bonne participation des adhérents, les mardis de 14h à 18h.

Notre assemblée générale, est suivie d'un repas au restaurant Saulnier à St Romain le Puy.

Notre sortie de l'année a eu lieu le 8 septembre au casino de Noirétable, suivie d'une visite du musée des Grenadières et « des brodeuses au fils d'or » magasin où se fabrique des santons.

Une très bonne journée dans la convivialité.

Alors, pour terminer, je vous souhaite de venir nous retrouver au Club de Margerie dès l'année prochaine.

Très cordialement

Le président J.RENDLA





## Fleurissement 2015

Une attention toute particulière a été portée au fleurissement du centre du village: Place du village, abords de l'église, boulangerie, jeu de boules, Mairie....

Tous à pied d'œuvre, les classards les élus, les habitants.  
Nous souhaitons remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'embellissement du village par le travail accompli.



Cette année à l'initiative de notre agent communal Gilles, vous allez pouvoir admirer les jachères, notamment le long de l'église, autour de la croix du Casson.

Les élus Nicolas Reymond et Eric Faye n'ont pas compté leur temps, et ont pu prendre le relais de Nicolas Chassagneux pendant sa période de vacances bien méritée et les congés de Gilles notre employé communal !

## Vie Associative

### COMPAGNIE MUSIC-HALL

SAISON 2015/2016

La Compagnie Music-Hall, qui répète toujours en nos murs, vous présente son nouveau spectacle ainsi nommé : « **CHANTE LA VIE, CHANTE** ».

*Celui-ci a eu lieu les vendredi et samedi 20 et 21 mai 2016 à 20h30 au Théâtre des Pénitents, à Montbrison.*

A l'instar des petits cabarets parisiens, mais, à sa façon, la Compagnie Music-Hall vous propose, en cette saison, un spectacle autour du vaste thème de la vie.

La vie y sera belle, et parfois idyllique, sur l'air d'une chanson à l'horizon magique. La vie y sera insolite, lors de circonstances fortuites, d'évènements inattendus, à la fois drôles, futiles, tendres ou farfelus !... La vie y sera cocasse et pittoresque, entre la nostalgie et le burlesque, et, là où la comédie côtoie la poésie :

« **CHANTE LA VIE, CHANTE** » ... la vie !...





## Comité sports et loisirs

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2015 a été riche en animations !

L'année passée, le principal moment fort était bien sûr la Fête d'Antan qui a eu lieu le dimanche de notre fête patronale et qui a été un franc succès. Nous tenons à remercier encore une fois toutes les personnes, membres ou non du Comité Sport et Loisirs, pour leur investissement et soutien lors de la préparation et du déroulement de cette manifestation !

En septembre dernier, nous avons participé au 1<sup>er</sup> Forum des Associations de notre commune, en y présentant notre association loi 1901, créé le 8 janvier 1998, « ... dont le but est d'organiser les fêtes, les spectacles divers, une animation culturelle ainsi que les manifestations sportives... ». Cette citation de nos statuts se traduit aujourd'hui par les activités régulières suivantes :

- Spectacles d'Hiver (12 mars et le 11 décembre 2016)
- Randonnée Pédestre (le 20 mars 2016)
- Fête de la Musique (le 18 juin 2016 ; années paires)
- Fête Patronale (le 23, 24 et 25 juillet 2016)
- Intervillage (le 24 juillet 2016)
- Don du Sang (en octobre)
- Vide Grenier (le 23 octobre 2016)
- Zumba non reconduite en 2016 faute de participants
- Groupe de Chant (les mardi soirs, limité à 15 participants)
- Voyage du Comité (années impaires)

Ces activités peuvent bien sûr être complétées par d'autres manifestations plus occasionnelles.

Pour l'année 2015 le Comité Sports et Loisirs était composé de 48 membres bénévoles de tout âge et de tout horizon – ce qui fait sa richesse. Chacun, chacune participe selon ses possibilités et il me semble qu'on peut dire que nous apprécions tous l'ambiance chaleureuse qui règne au sein de notre association.

Vous pouvez nous rejoindre, à contactez-nous par téléphone au 04 77 58 14 18 / 06 81 46 10 12 ou lors d'une de nos manifestations.

FETE PATRONALE  
JUILLET 2015





## Une Année en pointillés : du Sourire aux Larmes

Que dire de cette année 2015 qui a malmené nos émotions et l'équilibre tranquille de notre élevage d'Alpagas ? Nous sommes passés du sourire aux larmes.

Le sourire avec le succès de la "3<sup>ième</sup> Fête de la Tonte" qui a attiré un nombreux public sur Margerie et la joie de deux naissances de crias en juin dernier.

D'abord, un petit mâle marron "Diadème", chenapan et attachant qui deviendra certainement un beau mâle reproducteur, puis une petite femelle "Dana", menue et adorable d'un beau beige doré qui nous a donné de l'inquiétude car elle est arrivée juste avant la canicule, cette chaleur a d'ailleurs pesé sur notre troupeau, moins d'herbe fraîche donc plus de foin à prendre dans les réserves pour l'hiver.

Les larmes, c'est l'attaque sauvage de nos mâles par deux chiens errants dans la nuit du 11 Août dernier, notre impuissance devant la souffrance de nos animaux dont les blessures étaient si profondes que l'un d'entre eux est décédé.

Après un mois de soins quotidiens pour nos deux autres alpagas blessés, ceux-ci comprenant que nous les soignons, une grande complicité avec nous s'est renforcée, confirmant leur intelligence.

Après cet épisode dramatique, nous avons dû nous projeter, malgré la tristesse et la fatigue sur nos animations de fin d'année, notamment "la journée du feutre et de la laine d'alpagas" du 15 novembre, organisée par nos soins, lors de laquelle un défilé de mode a eu lieu, mettant en valeur nos créations et celles de différents éleveurs d'alpagas.

La tonte des alpagas a eu lieu le 5 juin 2016.

Quelle meilleure manière de rendre hommage à nos animaux !!!

Renseignements au 04 77 58 14 18 ou 06 78 18 21 11



Plâtrerie Peinture  
Décoration - Plaquiste - Façade

**T Béraud**  
SARL  
hierny

ZI Les Loges - 42340 Veauche  
Tél. 04 77 94 77 47 / Port. 06 85 18 01 95  
Mail : beraudth@wanadoo.fr



## Les p'tites bricoleuses

Notre petite association de loisirs créatifs créée en octobre 2014, a entamé sa deuxième année.

Nous nous retrouvons un vendredi sur deux de 18h à 21h à la salle des associations.

Nous aimons partager nos idées et notre savoir-faire (en couture, broderie, mosaïque, déco de Noël, déco de Pâques, feutrine, petits ouvrages en carton et bricolage divers) tout ça dans une très bonne ambiance.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements.

Lacour Rachel

Tel : 0477763224

[rachelacour@gmail.com](mailto:rachelacour@gmail.com)



## Art Floral

Le groupe de créations florales qui s'est formé l'an dernier à Margerie, poursuit ses activités à nouveau cette année à raison de 14 rencontres réparties sur 11 mois (14 vendredis de 18h à 20h). Maintenant que les connaissances de base sont acquises, la créativité individuelle peut se déployer en permettant à chacune des neuf participantes de trouver son style propre. Même si les compositions s'élaborent autour d'une proposition commune pensée par Josette, l'animatrice, en final, les réalisations sont toujours extrêmement différentes.

La créativité est une question de choix personnel, tout en révélant l'intuition, le goût, l'esthétique, l'imagination, la capacité à oser, à se démarquer... de chacune.

L'art floral fait partie des "arts thérapies". En effet, la créativité artistique, ça s'exerce, ça s'entraîne, ça s'affine. Et ces expériences sont guérissantes et apaisantes.

Puisque c'est dans la nature que chacune cherche sa matière première, les participantes expérimentent combien le contact avec la nature est bienfaisant. Et ces découvertes de chacune se donnent à voir de façon non seulement artistique mais récréative. Les séances sont joyeuses ! L'art floral est une merveilleuse façon de s'exprimer et suscite une ambiance de partage amical et festif. Comme c'est satisfaisant de se sentir "créer du beau" !

Décidément, les fleurs ne servent à rien, mais changent tout !





## Au fil de la Mare

L'association a été créée en décembre 2014 pour mener des actions sur le patrimoine passé et présent et sur l'histoire locale, à Soleymieux, St Jean et Margerie, qui formaient une paroisse unique avant la révolution, et qui ont donc une histoire commune. La Mare et ses affluents constituent le trait d'union de ce territoire, d'où le nom de l'association, qui a réalisé en 2015 diverses actions.

Elle a d'abord proposé à la commune de Soleymieux, avec son aide, de débroussailler le site de la Madone, élément du patrimoine local. Des recherches sont en cours pour retrouver l'histoire de ce site depuis la création de la Madone vers 1890.



Un concours photos a été organisé sur le thème « Le bâti au fil de la Mare ». Les candidats photographes devaient présenter des photos qui montrent à la fois, une rivière du bassin de la Mare, et une construction (bâtiment, pont, seuil,...).

Les visiteurs de l'exposition itinérante en divers lieux du canton ont voté pour désigner les meilleures photos ; la photo gagnante a été celle intitulée « Un pont du Diable au paradis », vote judicieux puisque ce pont sur le Ruisseau de Chantereine se trouve précisément au point de rencontre des trois communes de Soleymieux, St Jean et Margerie !

La remise des prix du concours a eu lieu à Margerie, au Château du Rousset, dans le cadre des Journées du Patrimoine.



En novembre, un spectacle d'évocation historique de la Grande Guerre avec chansons commentées, et anecdotes locales de l'époque, a prolongé sous une forme récréative l'exposition faite en 2014.

L'association tiendra son assemblée générale au début de 2016, assemblée ouverte à tous, et pas seulement aux adhérents.

Si les thèmes d'activités de l'association vous intéressent, n'hésitez pas à venir participer, il y en a pour tous les goûts (coup de main pratique, rencontres d'anciens, recherches historiques, généalogie,...)!

Contacts : 04.77.76.70.98 – [aufildelamare@orange.fr](mailto:aufildelamare@orange.fr)

Site internet : [www.aufildelamare.fr](http://www.aufildelamare.fr)



## Ar Col Créatif :

Vous propose depuis neuf ans des moments de création - détente comme le home déco, le relooking de meubles, la peinture artistique sur tous supports (vêtements, vaisselles, bois), mais aussi la carterie, le scrapbooking, le travail de la matière avec le powertex, le modelage de pâte polymère..... Tout est possible !

Il y a un très grand choix de peintures, de papiers, de gabarits pour la big-shot, de pâte Pardo... (La caverne d'Ali baba !) L'association vous accueille dans un grand espace tout en bois, très calme, à la " Goutte ".

• Les enfants : les mercredis après-midi et les vacances.

• Les adultes et les ados : les mardis et vendredis après-midi et deux soirs/semaine ou à la demande L'association propose aussi de se déplacer pour vous, à votre domicile pour un anniversaire ou entre amis et pour d'autres associations.

Je serai très heureuse de partager un moment agréable avec vous !

Téléphonez moi !

04 77 76 72 99, je vous renseignerai !

Votre animatrice Colette Moulin



## Anciens Combattants de Margerie

Le but est de préserver, la mémoire, le souvenir des 17 Combattants.

La section des Anciens Combattants de Margerie se compose d'une dizaine d'adhérents qui participent aux différentes manifestations commémoratives.

-19 mars fin du conflit A.F.N

-8 mai Victoire guerre 39-45

-11 novembre Armistice guerre 14-18

A chaque manifestation, nous souhaitons, avec monsieur le maire,

La participation des enfants notre commune afin de leur inculquer le souvenir et le respect de nos soldats morts pour une France libre.

Le président Jean RENDLA




ZA La Pra  
42610 St Georges Haute-Ville

**B**ACHELARD  
**S**ERRURERIE  
**F**ERMETURE

Tel/Fax: 04 77 36 74 01  
Portable: 06 76 04 94 70  
bachelard.za@free.fr

**Gérard ROMESTAING**  
**Société d'Horticulture Suryquoise**

*Paysagiste - Elagage*  
*Contrat d'entretien*  
*Particuliers & Professionnels*

43 rue Grenette - Sury le Comtal  
04 77 30 81 35







## L'Entente Sportive Haut Forez

La saison 2015-2016 est déjà bien entamée pour toutes nos équipes. Vous retrouverez sur nos terrains, les seniors (X2), Crits, Féminines à 11, Foot à 7, U15, U13 (X2), U11 (X3), U9 (X3) et U7.

L'ESHF c'est **220 licenciés**, 40 éducateurs, 4 stades, 6 communes, 15 administrateurs ... Comme toutes les associations de notre canton, nous

avons appris à fonctionner par nos propres moyens, et avons réussi à sensibiliser nos jeunes à la réalisation de projets en plus de leur épanouissement sportif. C'est ainsi que sous la houlette de leurs aînés, nos jeunes ont pu organiser, tournoi de Sixte Seniors, Loto, et autres concours de pétanque ... Ils ont encore pu participer la saison dernière, à la rénovation du terrain de Boisset. Bien entendu, nous sommes également en dialogue permanent avec le district, et constatons impuissants les abus de nos représentants dans les différentes institutions du football. Bien que cela nous touche, et nous interroge, nous sommes convaincus que les valeurs portées par notre sport au niveau amateur sont universelles, et que l'autre foot ne peut que souffrir de son extravagante médiatisation. Par contre, à l'ESF, des images comme on les aime :



Intervention de J.Janot et action en faveur de l'association Nina avec U19 Villars & ESHF-Gachet-juin 2015 ... Et des seniors farceurs.

L'objectif principal du club est de réunir les conditions pour chacun de se faire plaisir tout en formant un groupe, pour retrouver ses amis ou s'en faire de nouveaux, pour progresser et transmettre notre expérience sportive et morale aux plus jeunes. **Peu importe leurs objectifs, toutes les personnes trouveront leur bonheur au sein du club .**

Tout ce travail est possible grâce au soutien précieux qu'apportent au club les municipalités, que ce soit par leurs aides financières mais aussi matérielles avec la réfection des stades et de leurs locaux.

**Sportifs ou bénévoles, l'ESHF invite les Haut-Foréziens à participer à son aventure, sa vie de tous les jours en venant nous aider à faire fonctionner cette vitrine sportive locale qu'est le club, lieu d'expression de notre savoir-faire et savoir-être sportif.**

Retrouvez-nous sur notre **nouveau site Internet [eshf.footeo.com](http://eshf.footeo.com)** ou sur **Facebook**  
en tapant « **Entente Sportive Haut Forez** »

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Patrice DEVIDAL au 06-13-03-76-13

# Home Finance

Courtiers en Prêts Immobiliers

La Clé de l'indépendance

## CUISSON Pascal

Portable : 06 47 37 86 95

Bureau : 04 77 96 15 66 - Fax : 09 72 13 91 06

[contact@pascalcuission.fr](mailto:contact@pascalcuission.fr)

[www.pascalcuission.fr](http://www.pascalcuission.fr)

Conseiller Financier - Investissements Locatifs - Rachats de Prêts Immobiliers - Création SCI

B.P. 83 - 42602 MONTBRISON



## Le Rousset et la Sainte Ligue

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Guerres de Religion qui secouent la France vont profondément transformer l'architecture du château du Rousset. Mais comment, cette période sombre de notre histoire, de 1562 à 1598, notamment, la Sainte Ligue, va avoir une influence sur un château installé dans un coin paisible des Monts du Forez ?

La Ligue catholique, la Sainte Ligue ou la Sainte Union est le nom donné pendant les guerres de religion à un parti de catholiques qui s'est donné pour but la défense de la religion catholique contre le protestantisme.

Le Forez est, depuis le début des troubles, récalcitrant au protestantisme mais avec une certaine tolérance, contrairement à d'autres provinces. Dès 1576, noblesse, clergé et bourgeoisie s'unissent, sous le commandement de François de Mandelot, gouverneur de Lyon-Forez, pour adhérer à la Ligue. Les documents conservés à la bibliothèque de la Diana, à Montbrison, nous révèlent les déclarations des ligueurs : pour ainsi jurons et promettons de nous employer de toutes nos puissances à remettre et maintenir l'exercice de notre religion catholique, apostolique, romaine en laquelle nous et nos prédécesseurs avons été nourri et voulons vivre et mourir ... promettons de nous tenir prêt, bien armé et montez accompagner selon nos qualités. Le Forez entre donc rapidement dans le conflit et ses choix religieux et politiques sont sans équivoque.

François de Mandelot est capitaine de 50 hommes d'armes parmi lesquels se trouve le seigneur du Rousset, Georges de Damas. Ce dernier, fervent ligueur est impliqué dès les premières heures dans ce conflit.

Georges de Damas, pour se prémunir des représailles protestantes, ou pour asseoir son autorité, va enclore son château d'une muraille longue de 960 m sur une hauteur de 3 m, environ. Liée aux bâtiments à l'ouest et au nord, elle présente de nombreux éléments de fortifications. Les angles sud-est et sud-ouest étaient protégés respectivement par une tour. La première, partiellement écroulée, possède une archère canonnière à ébrasement extérieur, une empreinte arrondie au sol garde le souvenir de la deuxième.

À l'est, trois terrasses sont soutenues par de hauts murs dont 2 forment des avancées triangulaires évoquant deux petits bastions, équipés d'une canonnière et d'une meurtrière à double orifices. Deux autres murs se rejoignent, au sud-est, en formant également un bastion dans lequel est aménagée une archère canonnière. Ce réseau d'aménagement évoque les fortifications bastionnées du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'élément le plus remarquable de cette clôture est la section qui enserre le promontoire rocheux du sud à l'ouest. Une canonnière et 15 meurtrières à double orifices défendent l'entrée du domaine, les accès par les chemins, le pont sur la Mare et ses abords.

La canonnière est prévue pour l'utilisation d'une couleuvrine (petit canon) tandis que les meurtrières sont adaptées pour des mousquets appuyés au sol ou à l'épaule.

Les fortifications du Rousset semblent démesurées mais les choix religieux et politiques de son seigneur impliquent directement cette modeste maison forte dans les troubles qui ensanglantent la France et le Forez, au XVI<sup>e</sup> siècle.

### Illustrations :

- Panoramique clôture sud-ouest
- Tour sud-est
- Clôture ouest : 6 des 15 meurtrières
- Canonnière vue intérieure
- Meurtrière vue intérieure
- Canonnière vue extérieure
- Meurtrière vue extérieure : les orifices sont orientés vers le portail



### Modalités de visites

Le château du Rousset est une propriété privée  
L'accès au château comporte des risques  
Il est strictement interdit de pénétrer dans l'enceinte du château sans guide

### Condition de visites

Château ouvert pour les Journées Européennes du Patrimoine

- ☑ Visites uniquement sur rendez-vous
- ☑ Tarif : 5€

### Contact

M. Busseuil  
04.77.76.52.85  
triskel.m@orange.fr





## Petit marché

Depuis quelques mois le village a le plaisir d'accueillir un petit marché, composé d'un primeur, d'un fromager, de la Gaec des Chaumes pour les yaourts et Mr Gauthier pour le miel et le poissonnier tous les 15 jours.

Tous vous proposent des produits frais et locaux autant que possible, dans la joie et la bonne humeur chaque vendredi matin.



Maçonnerie THEOLEYRE Lilian  
Gareton  
42560 Margerie-CHANTAGRET

Tel : 04 77 76 30 12  
Port : 06 81 97 70 46

Mail : theoleyre.lilian@wanadoo.

**MARBRERIE LAVEILLE - QUET**  
*Caveaux Monuments dans tous granits*

*Tous travaux funéraires - Gravures - Réfections*

*Articles funéraires - Fleurs*

Habilitation travaux de fossoyages n°95.42.01.10

Atelier - Bureau - Magasin - Expo :  
24 chemin de Chézieux - ZA de Chézieux  
42600 MONTBRISON

Tél : 04 77 76 00 54 - 04 77 58 28 48

Bureaux annexes : 22 bd du Vernay - 42380 ST BONNET LE CHATEAU - Tél : 04 77 50 12 66  
Rue sous l'Eglise - 63660 ST ANTHEME - Tél : 04 77 58 28 48



[www.marbrerie-laveillequet.fr](http://www.marbrerie-laveillequet.fr)



## Amicale des sapeurs-pompiers

### Les sapeurs-pompiers volontaires :

**Arrivées :** COLIN Philippe, RAVEL Gérard, GUILLOT Rémi

**Nominations :** JAYOL Bruno nommé lieutenant, Rolle Robert, capitaine honoraire, QUATRESOUS Christian, adjudant-chef, FAYOLLE Emmanuel, caporal-chef, BARRIERE Thomas, laine rouge, TARDY Emmanuelle, infirmière principale, et BARBE Corentin, REY Maxime, LAPHARGE Julien ont eu la remise de casque pour leur entrée au sein du corps.

**Médillés :** MOUNIER Franck médaille d'argent pour 20 ans de service

**Départ en retraite :** ROLLE Robert, CHANUT Alain, CREPET Jean-Claude

### **Sainte Barbe le 17 janvier 2015**

Organisée à la salle des fêtes de Saint Jean Soleymieux, environ 80 repas ont été servis par Damien QUATRESOUS et son équipe. Un spectacle a été présenté pour fêter et marquer les différents départs de l'année écoulée.

### **Bal et moules frites du 13 juillet 2015 :**

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la caserne a changé de décor pour une soirée qui a fait une nouvelle fois carton plein. Nous en profitons pour remercier les participants de plus en plus fidèles.

### **Trottinette de descente et tyrolienne le 12 septembre 2015**

Une petite journée sportive adressée aux pompiers et leur famille (femme et enfants) qui s'est terminée malheureusement sous la pluie, mais autour d'un bon repas à la caserne.

Pour ceux et celles qui seraient intéressés pour tenter l'aventure et rejoindre le Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint Jean Soleymieux, n'hésitez pas à prendre contact au 06.07.30.46.64





## Prévenir les Accidents Vasculaire Cérébral

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ?

- Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.
- Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.
- Gêne brutale de la vision.

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

**Agir Vite C'est important** : même si les symptômes disparaissent, appelez immédiatement le 15.

Pour en savoir + : [www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html](http://www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html)

**ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL**

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :

- ..... une déformation de la bouche
- ..... une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe
- ..... des troubles de la parole

**APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU ☎ 15**

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT

Logos: République Française, ARS, Inpes



## UNE EDITION 2015 SUR TROIS ETAPES AVEC LA PRESENCE DE L'EQUIPE DE FRANCE JUNIORS !

La 1ère étape a été de passage à Margerie.

Le **Samedi 29 Août 2015** en début d'après-midi. Les coureurs sont arrivés par la D5 Soleymieux-Margerie- direction : Croix de l'homme mort.

L'épreuve du Tour Loire Pilat Forez 2015, réservée aux athlètes de catégorie 2,3, Juniors et Pass open a été organisée par le Comité Départemental de Cyclisme de la Loire, qui a su prendre encore de la hauteur en se dirigeant vers les Monts du Forez.

« Pour s'imposer à l'issu de cette première étape il fallait être costaud... ».

**Nous remercions les nombreux bénévoles « signaleurs » qui ont permis d'assurer la sécurité requise pour cette manifestation sportive.**

SAMEDI 27 AOUT 2016 le Tour du Pilat est passé à nouveau dans notre village



ROUTE DE SAINT ANTHÈME  
42560 MARGERIE CHANTAGRET

Tél : 04 77 76 38 27  
Fax : 04 77 24 33 72  
bet.rbs.loire@betrbs.fr  
www.betrbs.fr



**ARROSAGE AUTOMATIQUE – POMPE – FILTRATION  
RÉSERVE D'EAU – MICRO STATION D'ÉPURATION**



182 Rte de Bonson  
42170 ST JUST ST RAMBERT

Tél. 04 77 52 30 66

[www.chomat-arrosage.fr](http://www.chomat-arrosage.fr)



BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURES BÉTON/MÉTAL

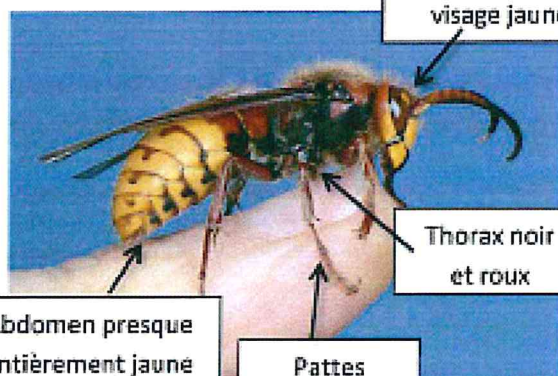


## Le frelon asiatique, *Vespa velutina*. Prédateur des abeilles.

Si on ne le dérange pas, ce frelon est peu agressif, mais attention à ne pas toucher à son nid !

### Apprendre à le reconnaître

#### Frelon européen



Tête rousse et visage jaune

Thorax noir et roux

Abdomen presque entièrement jaune avec dessins noirs

Pattes rousses

#### Taille

Ouvrière: 25 à 35 mm  
Reine: 40 mm maxi

#### Frelon asiatique

Tête noire et visage jaune orangé

Thorax noir

Pattes avec chaussettes

Abdomen noir avec une large écharpe jaune orangée

#### Taille

Ouvrière: 20 à 30 mm  
Reine: 35 mm maxi

Le frelon européen donne une impression de lourdeur lors de ses déplacements au sol et en vol.

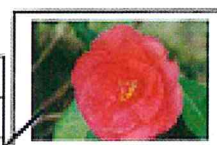
Très actif, le frelon asiatique est continuellement en mouvement lorsqu'il butine. Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.

#### Repérer les espèces végétales attractives

Certains végétaux sauvages ou cultivés qui nous entourent sont particulièrement attractifs pour le frelon asiatique qui va venir s'y alimenter puis prélever quelques abeilles pour nourrir sa progéniture. Observez ces végétaux pour y déceler la présence de *Vespa velutina*.

Espèce végétale	Période de floraison
Néflier du Japon	Octobre à Janvier
Mahonia	Octobre à Mars
Camélia à fleurs simples	Novembre à Avril
Lierre	Aout à Octobre
Bignone	Aout à Octobre
Aster	Septembre à Novembre

Liste non exhaustive regroupant les espèces les plus intéressantes. Photos FREDON





**Les nids : comment les reconnaître ?**

**Frelon asiatique**



Au printemps, la femelle fondatrice construit seule un nid primaire dans lequel elle élève la première génération d'ouvrières. Ce nid de petite taille est souvent construit à faible hauteur. L'ouverture est située vers le bas et le nid peut être confondu avec un nid de guêpes.

Très souvent, la colonie déménage, par manque de place ou pour se mettre en sécurité. La plupart du temps, le nid est construit en haut d'un grand arbre, plus rarement dans un bâtiment ouvert ou dans un buisson.

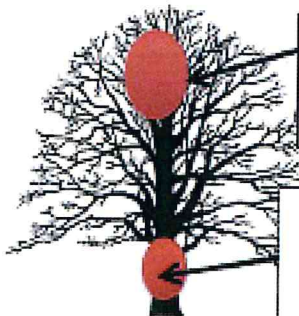
Le nid a une forme ronde en début de saison, puis devient piriforme. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid.

Il peut atteindre un diamètre de 80 cm en fin de saison.

**Frelon européen**

Le nid du frelon européen est très souvent construit dans un arbre creux, une cheminée, une cavité, des combles d'habitation fermées.

Lorsqu'il est construit dans un espace dégagé, il se différencie de celui du frelon asiatique par une ouverture large située au bas du nid.



Frelon asiatique

Frelon européen

**N'essayez pas de vous débarrasser vous-même d'un nid de frelon asiatique**

**Si vous pensez avoir découvert un nid ou un frelon asiatique, que faut-il faire ?**

**Prenez 1 ou 2 photos de l'insecte et envoyez les à [contact.gds42@reseaugds.com](mailto:contact.gds42@reseaugds.com)**

**Ou contactez-nous au GDS au 04.77.92.12.38**

**06 80 41 10 92. 06 08 26 41 35. FREDON RA - ☎ 04 37 43 40 70**

**N'intervenez pas seul, vous vous exposeriez à une attaque violente des frelons.**

**La destruction des nids nécessite l'intervention d'un professionnel et l'emploi d'un matériel de protection adapté. Nous organiserons cette opération en toute sécurité et au plus vite.**



## Atlas de la biodiversité MARGERIE CHANTAGRET

[atlasbiodiversitemargerie@gmail.com](mailto:atlasbiodiversitemargerie@gmail.com)

### TOUT LE MONDE PARTICIPE



#### POURQUOI ?

La commune possède un patrimoine naturel riche et méconnu.

Il est important de l'identifier, de l'inventorier pour mieux le conserver.

Et puis quoi de plus agréable lors de nos promenades de pouvoir identifier l'oiseau, la plante ou le papillon que l'on croise sur notre chemin.

#### QUI ?

L'objectif de cet « Atlas » **participatif** est de permettre à chacun, spécialiste ou néophyte, de nous aider à mieux connaître la faune et la flore qui nous entoure.

Tout le monde, jeune ou moins jeune, habitant la commune ou pas, peut nous faire remonter des observations.

#### Quelles espèces ?

Toutes les plantes (champignons également) et tous les animaux (insectes, amphibiens, batraciens, reptiles (oui même les vipères), mammifères (n'oubliez pas les chauves-souris), oiseaux, gastéropodes,) que vous verrez sur la commune font l'objet de cet inventaire.

Ne dites pas : « on en voit partout, ou quelqu'un l'a déjà certainement signalé » mais **envoyez-nous toutes vos observations**.

#### Où et quand les voir ?

Lors de vos promenades, dans votre jardin, pendant vos sorties pour ramasser les champignons, à la chasse, aux escargots, .....

#### COMMENT ?

Chacun peut contribuer à son niveau à récolter des informations. Rien de plus simple :

Envoyez à l'adresse mail : [atlasbiodiversitemargerie@gmail.com](mailto:atlasbiodiversitemargerie@gmail.com)

- Le lieu, la date et l'espèce de la plante ou de l'animal que **vous avez identifié**.
- **Vous ne savez pas de quelle espèce il s'agit** alors envoyez-nous une photo même prise avec votre téléphone portable en indiquant le lieu, la date.





**Perte de documents administratifs**



mon.  
**Service-Public.fr**  
Le compte personnel des démarches en ligne

La gendarmerie vous informe que désormais pour toutes les pertes de documents (permis de conduire, carte d'identité etc. ...)

vous devez vous rendre sur le site :

**mon.service-public.fr**

vous devez créer un compte et vous obtiendrez le document relatif à votre perte de documents pré-rempli.

vous trouverez sur ce site de nombreuses démarches administratives qui vous simplifieront la vie.



6, rue Agricole Perdiguier  
Z.A. Malacussy  
42015 Saint-Etienne Cedex 2

Tél : 04 77 81 33 33  
Fax : 04 77 81 30 70

email:  
avenir@avenirbureautique42.fr

**JEAN MICHEL TRANSPORTS**



camion remorque plateau,  
benne ampliroll

Les Sagnes  
42560 Margerie Chantagret

Portable : 06 08 42 93 27  
jean-michel.transports@orange.fr



*Motoculture - Quad - Réparation  
Vente Toutes Marques*

Tél/Fax 04.77.50.11.17 valadier.mat-agri@orange.fr  
Valinches - Gromelet - 42380 L'URJECQ



**Carrosserie Alain Barthélémy**

Lieu-dit Les Sagnes  
42560 MARGERIE CHANTAGRET  
Tél : 04 77 76 36 14  
Fax : 04 77 76 31 56  
Mail : barthelemy42560@gmail.com

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
TRAITEUR**

**Maison SAULNIER LUDOVIC**

MAISON FONDÉE EN 1905  
4<sup>ème</sup> GÉNÉRATION A VOTRE SERVICE

15, rue Léon Portier  
42610 ST-ROMAIN-LE-PUY  
Tél. 04.77.76.63.12



*Une envie de bois...*

**propose votre maison ou extension  
en ossature bois !!!!**



**Contactez nous : 04 77 76 33 06**

Le bourg - 42560 MARGERIE CHANTAGRET - contact@leboisgonon.com



## Etre un citoyen vigilant

### La vitesse

Il existe une limitation à 50 km/h, lorsque vous franchissez un panneau dans l'agglomération.  
vous devez connaître votre code de la route et le respecter.

Il en va de la sécurité de chacun et particulièrement de celle de nos enfants, de nos aînés et de l'ensemble des concitoyens.

**SOYEZ VIGILANT**

Quel que soit votre véhicule : voiture, fourgon, moto, engin agricole, vous devez réduire votre allure dans le village  
afin de veiller à votre sécurité ainsi que celles des autres usagers de la route.

Vous devez dans tous les cas faire preuve de bon sens !

## Etre un citoyen responsable



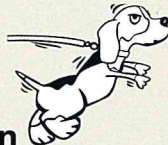
### Bruit

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultants de travaux de bricolage ou jardinage, aboiements de chiens (voir arrêtés).



### Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus dans la mesure du possible d'empêcher ces derniers d'effectuer leurs besoins sur les trottoirs, les espaces verts et les massifs de fleurs. Ainsi nous apprécierons tous nos animaux de compagnie.



### Chien et chat en divagation

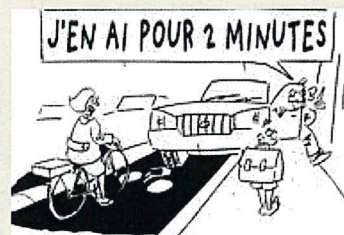
Est-il utile de préciser qu'un chien ou un chat n'est pas un humain et qu'aussi gentil soit-il, il peut avoir une réaction imprévisible dans un contexte favorisant ? Pour les propriétaires un peu laxistes qui laissent leurs chiens ou chat divaguer à leur guise, sous couvert de « liberté et absence de contraintes », nous évoquerons les risques que leur animal cause un accident de la circulation (il peut être blessé, ou si par réflexe le conducteur l'évite, provoquer indirectement des dégâts), qu'il morde ou griffe un passant (qui voudrait par exemple le repousser ou l'empêcher de venir flairer son enfant), qu'il se mette à poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement (les chats, les cyclistes, les voitures) ou qu'il terrorise une personne qui n'est pas familière.

Par ailleurs, sur la voie ou les lieux publics, les chiens doivent **toujours** être tenus en laisse et vos chats ne doivent pas être laissés en liberté.



### Stationnement

Les trottoirs doivent rester libres pour les poussettes et les piétons. De même devant les bornes à incendie et devant les sorties de garage. Ne jamais oublier en toute occasion de laisser un passage ou espace suffisamment large pour permettre le passage des véhicules de secours (pompiers, ambulance, gendarmerie) et de ramassage des ordures ménagères.



La vie en société impose quelques règles :  
e faisons pas subir à autrui ce que l'on ne saurait tolérer pour soi-même.  
Sachons embellir notre quotidien.



**Arrêté interdisant la divagation des chiens et des chats**

Le maire de la commune de MARGERIE-CHANTAGRET

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2,

Vu l'article L 211-22 du code rural et de la pêche maritime,

Vu le pouvoir de police du Maire,

Considérant qu'il y a lieu, dans un but de sécurité et de tranquillité, de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens et chats,

**ARRETE :**

**Article 1** - Tout propriétaire de chien ou de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

**Article 2** - Tout chien ou chat errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

**Article 3** - Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

**Article 4** - M. le commandant de Gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à Mr le Sous-Préfet.

**Article 5** – Mr le Maire est chargé de veiller à l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** – Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie de ST BONNET LE CHATEAU.

Fait à MARGERIE-CHANTAGRET,

Le 29 mai 2015

Le Maire  
Nicolas REY



Le Maire  
Nicolas REY

**Arrêté municipal prescrivant la lutte contre les aboiements de chiens**

Le maire de la commune de Margerie-Chantagret

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2.

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L 1311-1 et L 1311-2 et R1334-30 et suivants.

**ARRETE**

**Art 1** - Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit en particulier :

- de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ;
- de jour comme de nuit de tenir enfermé à l'intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.


**Art 2** - Il est interdit d'introduire, dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens dont les aboiements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes.

**Art 3** - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**Art 4** - Le directeur général des services communaux (ou le secrétaire de mairie), le commissaire de police, le chef de la brigade de gendarmerie et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Fait à Margerie-Chantagret, le 03/10/2016.

Le maire.  
Nicolas REY



Le Maire  
Nicolas REY

**Nota :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.



## VOISINS VIGILANTS

Suite à la venue du Major Canzano, lors de la réunion d'adjoint du mardi 19 avril, Mme Dumas fait part au Conseil Municipal des différentes modalités à mettre en œuvre afin de pouvoir valider le projet VOISINS VIGILANTS en mettant en avant l'importance de créer une police préventive afin de développer un esprit citoyen et de rassurer la population.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- Approuve cette démarche
- Donne son accord pour la réunion publique qui a eu lieu le mercredi 25 mai à la salle des fêtes.

Nous remercions les nombreuses personnes qui se sont portées volontaires et le Major Canzano doit nous confirmer sa venue afin de signer le protocole entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

Nous rappelons que ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie, permettant de renforcer les relations avec les habitants.

A retenir :

- Egalement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.



## WILLIAM REOCREUX CHAMPION D'EUROPE

La caisse à savon a aussi son championnat d'Europe: William REOCREUX lycéen de 15 ans habitant Margerie-Chantagret dans la Loire, est un compétiteur dans l'âme, d'où sa devise : "Plus vite, plus haut, plus fort". Il pratique la caisse à savon\* dans la catégorie C9 (jusqu'à 16 ans) depuis avril 2014. Son surnom "Wiwi" est devenu le nom de sa caisse. Passionné de mécanique, William prépare sa caisse seul, un peu aidé par son grand-père garagiste à la retraite. Après avoir remporté la coupe d'Auvergne en juin 2015, et plusieurs courses qualificatives pour le championnat de France, le 23 août 2015 au Hot du Tot dans les Vosges il devient champion de France, devant un nombreux public et des pilotes venu de tout l'hexagone. Il termine l'année 2015 avec deux nouvelles victoires. Mais son rêve absolu serait de côtoyer les meilleurs pilotes européens en 2016. Pour cela William travaille une autre facette du pilote, la recherche de sponsors. La chaîne de télévision de la Loire TL7 a reconduit son partenariat permettant à William de diffuser les vidéos de ses courses, et de faire connaître un sport écologique, silencieux, à faible coût et accessible à partir de 5 ans. Le public de plus en plus nombreux sur le bord des routes ne s'y trompent pas. Vous pouvez suivre William REOCREUX sur facebook.

\*Une caisse à savon ne possède pas de moteur, elle se déplace par la seule force de la gravité. Elle est composée de bois ou de métal, de roues, d'un volant et de freins.



Eliane VRAY  
BRODELIA

Une Envie de Broderie ?  
COUTURE-RETOUCHES-MENAGE

2 place de la mairie  
42560 MARGERIE-CHANTAGRÈT

04.77.76.36.65  
N°SIRET 448 087 445 00012  
eliane.vray-surieux@orange.fr



Mondon  
Demeure  
Rolle  
paysans  
vignerons

**vinpic**

Centre Bourg  
20, rue de Bellevue  
42560 Boisset St Priest  
Tél. 04 77 24 98 89  
www.cave-mondon-demeure.com  
mail : vin\_et\_pic@orange.fr  
f vin & pic



# S.A.R.L. MARCHAND



Plomberie - Zinguerie  
Chauffage - Sanitaire  
Electricité - Energies  
Renouvelables

Tél. : 04 77 58 05 10

Fax : 04 77 58 46 51

B.P. 20 rue des Roseaux - 42600 SAVIGNEUX  
e-mail : sylvain.marchand5@wanadoo.fr - site internet : www.marchand-sarl.fr

 **EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Etablissement LOIRE / AUVERGNE  
rue François Coli - B.P. 96  
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00

Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE - V. R. D.  
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS

## Domaine de la Pierre Noire



*Côtes du Forez*

Vin d'Appellation d'Origine Contrôlée  
Mis en bouteille à la propriété  
Expédition de bouteilles

**Maxime GACHET**

Vigneron récoltant

Tél. 06 33 41 18 86

ou 04 77 76 08 54

domainedelapierrenoire@wanadoo.fr

Route de Margerie 42610 ST-GEORGES-HAUTE-VILLE

Siret N° 48447196600024

Brigitte MOUILLAUD

BRI'TIFS

Coiffeuse à domicile



HOMMES, FEMMES, ENFANTS



Le bourg  
42 560 MARGERIE-CHANTAGRET

TEL : 04 77 76 34 18

Portable : 06 32 42 83 99

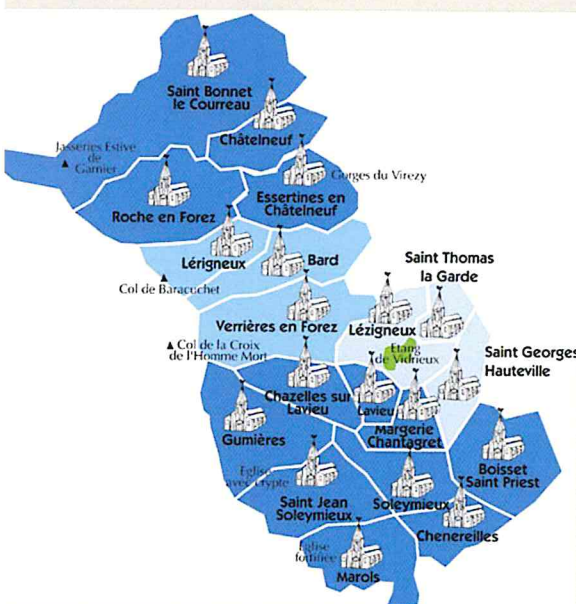
E-mail : antoine.mouillaud@orange.fr



## Paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir

La commune de Margerie Chantagret fait partie de la paroisse Ste Thérèse, qui regroupe 19 communes des Monts du Forez, de St Bonnet le Courreau au nord, à Marols au sud, suivant la carte ci-dessous.

Depuis septembre 2015, la Paroisse est administrée par le **Père Yves RAYMOND** (résidant à St Etienne), aidé dans mission par une secrétaire pastorale qui est à l'écoute des paroissiens et a le souci de faire le lien entre les paroissiens et le diocèse. De plus, plusieurs équipes (baptêmes, mariage, funérailles, liturgie, visiteurs des malades...) permettent à la Paroisse de vivre des moments forts tout au long de l'année. Vous pourrez retrouver une feuille contenant tous les contacts utiles affichée à l'église ou à disposition à la mairie ou les obtenir en vous adressant :



**Adresse mail :** [paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr](mailto:paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr)

**Site Internet :** [www.diocese-saintetienne.fr](http://www.diocese-saintetienne.fr), onglet « diocèse », puis « paroisses ».

**Accueil :** à la Cure Notre Dame à Montbrison : 04.77.96.12.90, du lundi au samedi 9h-12h et le vendredi de 15h à 18h

**Secrétaire pastorale :** Isabelle TOMBAZZI,

Adresse : CENTRE PASTORAL, Le Bourg, 42560 SOLEYMIEUX

Tél : 04.77.76.59.17

**Si vous voulez rencontrer un prêtre :** appeler la cure de Montbrison, 04.77.96.12.90

**Horaire des messes :** <http://egliseinfo.catholique.fr/>

**Pour recevoir les informations paroissiales par mail :**

(bulletin mensuel,...) envoyer un mail à :

[paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr](mailto:paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr)

Cette année, nous avons eu la tristesse de perdre le Père Raymond Soulier, bien connu des anciens de notre paroisse. Pour la réalisation d'un recueil de mémoire, il nous a fait part de son attention aux plus petits, sa volonté de toujours chercher à mieux connaître un territoire, avec son histoire et sa géographie...une attention fine au territoire pour mieux comprendre les habitants et leur mode de vie : il faut connaître son terrain pour semer !

Semer et faire grandir en nous ses convictions, c'est bien ce que Raymond a fait toute sa vie. Il n'a pas fait que dire mais il a su le mettre en pratique et en actes ses paroles. C'est maintenant à nous de prendre le relais.

**ACHAT - VENTE**  
MOTOS D'OCCASION  
PIÈCES DETACHÉES NEUVES - ADAPTABLES - OCCASIONS  
CONTRÔLE DE CADRES AU LASER - BANC DE PUISSANCE  
ENVOI SOUS 48 H

**MOTOCAZ'42**

TÉL/FAX. 04 77 76 32 40  
PORT. 06 81 49 80 86  
SITE: [HTTP://MOTOCAZ42.FREE.FR/](http://MOTOCAZ42.FREE.FR/)  
LE BOURG - 42560 MARGERIE - CHANTAGRET

Olivier VACHERON

06 87 50 04 76

**SARL MORIN VACHERON**

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Zinguerie

48, Impasse des Jardins  
42600 ST THOMAS LA GARDE  
04 77 58 29 77

[sarlvacheron@hotmail.com](mailto:sarlvacheron@hotmail.com)





26.01.2015  
MONTET Alexy



25.04.2015  
LIOTIER Alice



03.01.2015  
GAUDARD Léonie, Evelyne  
& Kléa, Martine



05.06.2015  
MOULANGER  
Sarah, Joëlle, Jeanne



20.10.2015  
GRANDCHAMP  
Lilio & Noam



16.10.2015  
GIRARD Laly



27.02.2015  
MORIN-BONNIER  
Axel

AMAROUCO Chaima née le 23.04.2015



05.02.2016  
MALHIERE Eloanne



10.02.2016  
BERNAND  
Louise, Emilie, Lina, Marie



16.05.2016  
MARTIN  
Elias Yassine & Louay Yassine



27.05.2016  
FAURE Ninon



06.06.2016  
BARJON Jean

LACHAT Camille  
née le 01.03.2016

BREUIL Charly  
né le 04.06.2016



Le 4 juillet 2015

Le 12 septembre 2015



BAERT Pamela & PION Jean-François



MONCORGER Sylvia & JACQUEMONT Brice

transcription de décès



FAYARD Eugénie Henriette Veuve BOUTHEON le 28.01.2015

FURNON Victorine Albertine Veuve DELAIRE le 16.02.2015

ROCHETTE Roger Antoine le 26.06.2016

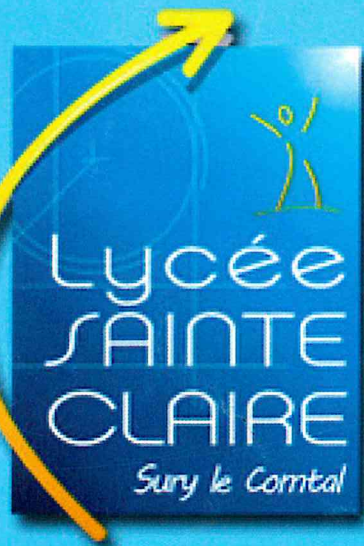
Recensement

RECENSEMENT POPULATION

DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2017



# Les Photos de Classes



- 3<sup>ÈME</sup> PRÉPA-PRO
- CAP
- BAC PRO
- CQP
- BTS PAR ALTERNANCE
- STAGES DÉCOUVERTE

## MAINTENANCE :

- AUTOMOBILE
- MOTOCYCLE
- EQUIPEMENTS INDUSTRIEL
- ASCENSEURS

## ENERGIE :

- CLIMATIQUE
- ELECTRIQUE

SAINTE  
CLAIRE

31130 SURY LE COMTAL

WWW.GROUPE.SAINTECLAIRE.FR

05 32 00 11 11

